



## Annexe III à la convention de partenariat ACOSS-Unedic

### Liste des médias de transmission d'information proposés par le recouvrement

L'envoi aux partenaires des données issues de la déclaration unique d'embauche, pourra se faire par les médias suivants :

- a) par télécommunication : logiciel CFT version DOS
- b) par disquette : format 3,5" - fichier DOS
- c) par listing papier.

Les spécifications de définition des données, des fichiers et l'organisation des modalités d'échanges seront déterminées dans le cadre des conventions interpartenaires.